

► Commune de Chêne-Bourg**ROUTES** : CHEMIN DE LA GRAVIÈRE ET ROUTE DE JUSSY**IMPACT** : MISE EN SENS UNIQUE DE LA CIRCULATION**DURÉE** : DE SEPTEMBRE 2024 À DÉCEMBRE 2024**MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS****QUOI, COMMENT ?**

Pour le réaménagement du chemin de la Gravière et de la route de Jussy, de la voie-verte au chemin du Chablais.

MESURE DE CIRCULATION

Le chemin de la Gravière et la route de Jussy sont mis en sens unique de circulation sur leurs tronçons compris entre le parking de la gare de Chêne-Bourg et le chemin du Chablais.

DÉVIATION ET ACCÈS RIVERAINS

Pour accéder au chemin de la Gravière, il faut suivre la déviation par la route de Jussy puis le chemin de la Mousse.

DÉVIATIONS BUS N°32 ET 37

Le bus n°37 dans les deux directions circule par le chemin de la Mousse et l'avenue de Bel-Air.

Le bus n° 32 direction Jussy-Village circule par la rue François-Jacquier puis la route de Jussy.

Le bus n° 32 direction Sous-Moulin suit l'itinéraire: ch.de la Mousse, ch.de la Gravière et Rte de Jussy.

L'arrêt «Gare-Tour» direction Jussy-Village est placé sur la rue François-Jacquier (carte au verso).

L'arrêt «Gare-Tour» direction Sous-Moulin est placé sur le chemin de la Gravière (carte au verso).

ACCÈS PIÉTONS

Les piétons doivent circuler sur les trottoirs et les cheminements prévus à leurs intentions en se conformant à la signalisation mise en place pour le chantier.

ACCÈS CYCLES

Les cycles doivent se conformer à la signalisation en place. Ils peuvent circuler sur le trottoir pied à terre ou suivre la déviation par la route de Jussy puis le chemin de la Mousse.

COMBIEN DE TEMPS ?

Les mises en sens unique du chemin de la Gravière et de la route de Jussy sont prévues à partir du 2 septembre jusqu'à la fin de l'année 2024.

Ponctuellement, la sortie du parking de la tour Opale se fera en obligation de tourner à droite sur le chemin de la Gravière pendant le mois de septembre 2024.

Ponctuellement, la sortie de la rue Peillonex sur la rue François-Jacquier se fera en obligation d'aller tout droit direction la route de Jussy durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2024.

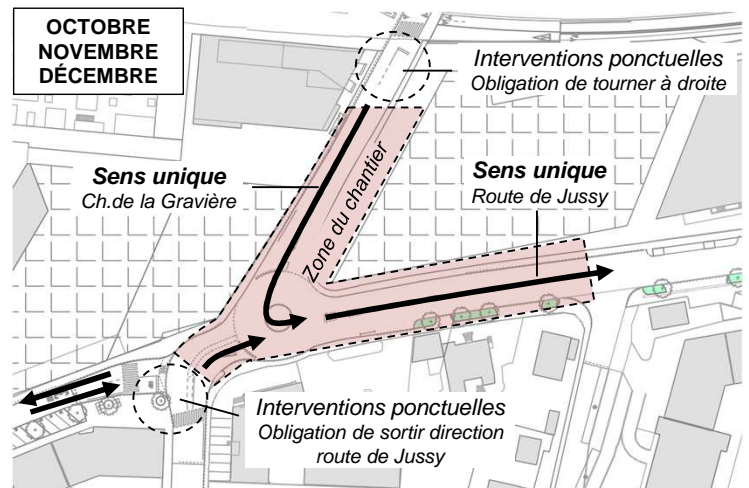
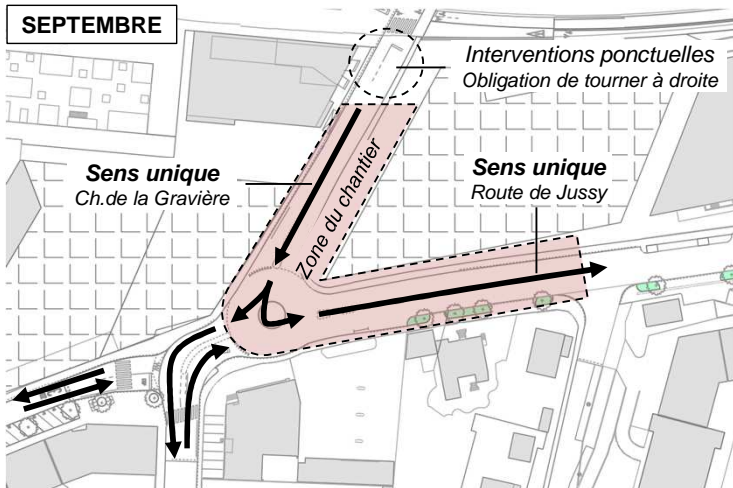
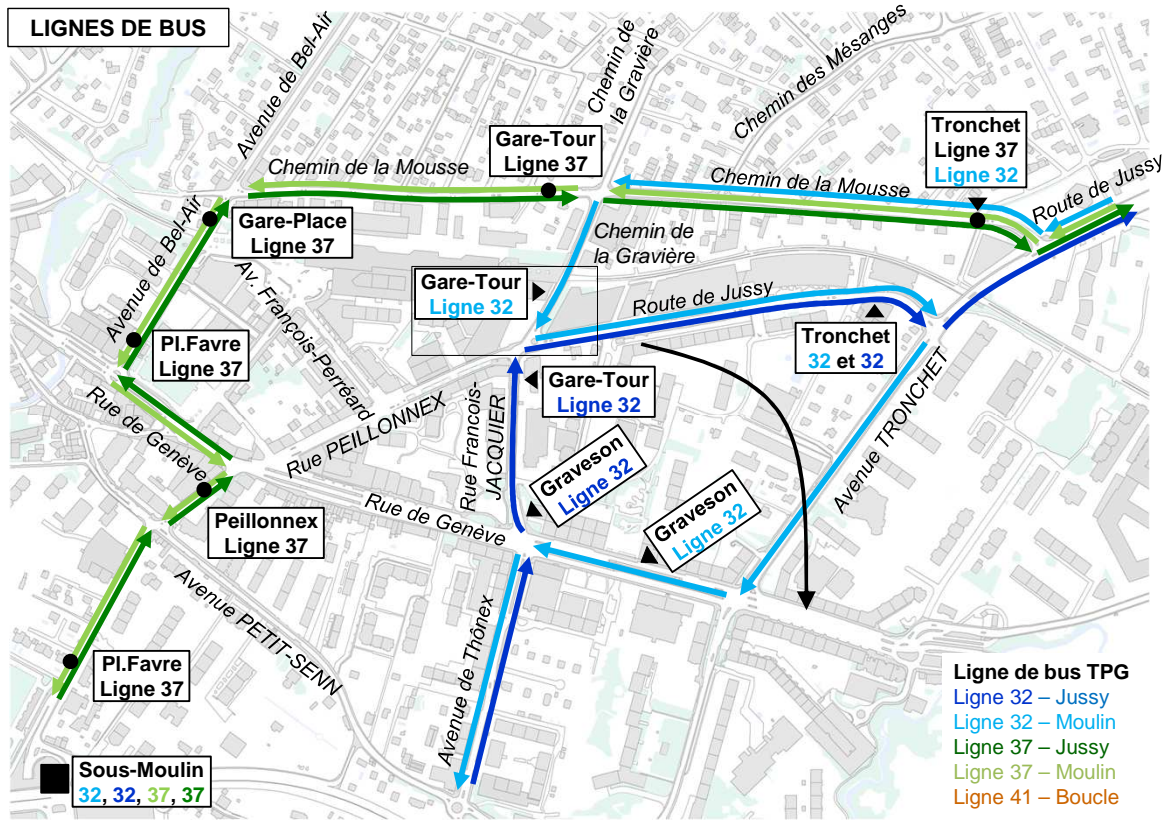
Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Nous remercions par avance les riverains pour leur compréhension. Il est recommandé aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

► Commune de Chêne-Bourg

ROUTES : CHEMIN DE LA GRAVIÈRE ET ROUTE DE JUSSY

IMPACT : MISE EN SENS UNIQUE DE LA CIRCULATION

DURÉE : DE SEPTEMBRE 2024 À DÉCEMBRE 2024



Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

INFO MOBILITÉ
 Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

📍 ge_transports
 📧 avisdetravaux.ge.ch

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

☎ +41 22 546 87 00
 @ ge-transportsetat.ge.ch
 📘 ge-transportsetat